



**BOISSON AVEC
DATE DÉPASSÉE***



**BOISSON QUI PEUT
ENCORE ÊTRE
CONSOMMÉE**



***LA DATE DE DURABILITÉ MINIMALE (DDM)** terme qui a remplacé la DLUO (date limite d'utilisation optimale), n'a pas le caractère impératif de la DLC (date limite de consommation). Une fois la DDM passée, la denrée peut avoir perdu une partie de ses qualités spécifiques (gustatives, nutritives, etc).

Le dépassement de cette date ne représente aucun danger pour votre santé

Ainsi, il n'est pas nécessaire de jeter les produits dont la DDM est dépassée.
Pour plus d'informations sur la DDM : www.economie.gouv.fr/dgccrf

Cela étant dit, au cas où vous notifieriez un goût altéré, n'hésitez pas à nous en faire part pour vous proposer un échange de boisson (gratuitement !).



**BOISSON AVEC
DATE DÉPASSÉE***

**=
BOISSON QUI NE
SERA PAS JETÉE**



**APRÈS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT,
IL NOUS RESTE BEAUCOUP DE BOISSONS EN STOCK.**

Nous vous les proposons donc pour éviter de jeter et gaspiller une quantité importante de boissons qu'il est encore possible de consommer.

***LA DATE DE DURABILITÉ MINIMALE (DDM)** terme qui a remplacé la DLUO (date limite d'utilisation optimale), n'a pas le caractère impératif de la DLC (date limite de consommation). Une fois la DDM passée, la denrée peut avoir perdu une partie de ses qualités spécifiques (gustatives, nutritives, etc).

Le dépassement de cette date ne représente aucun danger pour votre santé

Ainsi, il n'est pas nécessaire de jeter les produits dont la DDM est dépassée.

Pour plus d'informations sur la DDM : www.economie.gouv.fr/dgccrf

Cela étant dit, au cas où vous notifieriez un goût altéré, n'hésitez pas à nous en faire part pour vous proposer un échange de boisson (gratuitement !).





**BOISSON AVEC
DATE DÉPASSÉE***



**CONSOMMER
AVEC
SOLIDARITÉ**



**OUEST
BOISSONS**

LA PÉRIODE DE CONFINEMENT A ENGENDRÉ UNE PERTE D'EXPLOITATION SIGNIFICATIVE POUR LES ÉTABLISSEMENTS CHR.

En consommant nos produits achetés avant notre fermeture vous contribuez à nous soutenir durant cette reprise.

***LA DATE DE DURABILITÉ MINIMALE (DDM)** terme qui a remplacé la DLUO (date limite d'utilisation optimale), n'a pas le caractère impératif de la DLC (date limite de consommation). Une fois la DDM passée, la denrée peut avoir perdu une partie de ses qualités spécifiques (gustatives, nutritives, etc).

Le dépassement de cette date ne représente aucun danger pour votre santé

Ainsi, il n'est pas nécessaire de jeter les produits dont la DDM est dépassée.

Pour plus d'informations sur la DDM : www.economie.gouv.fr/dgccrf

Cela étant dit, au cas où vous notifieriez un goût altéré, n'hésitez pas à nous en faire part pour vous proposer un échange de boisson (gratuitement !).

